Population
et réseaux écologiques dans les Alpes

Quel est le rôle de la population et des propriétaires fonciers dans la mise en réseau des habitats pour la faune et la flore ?

Que ce soit pour nous rendre à notre travail ou au supermarché, ou pour partir en vacances, la mobilité joue un rôle important dans notre vie. Les animaux et les végétaux ont besoin de la même liberté de mouvement. Les propriétaires de jardins ou de terrains peuvent favoriser les migrations de la faune et de la flore. Il existe de nombreuses manières de favoriser sur les terrains privés l'interconnection des habitats et de réduire les effets négatifs provoqués par la fragmentation croissante du paysage alpin. Respecter les périodes de fauche ou utiliser des semences riches en espèces dans les champs et les zones habités permet par exemple d'enrichir le paysage, et d'améliorer les liaisons entre les espaces naturels. Des mesures peuvent également être prises dans les forêts privées. La création ou le maintien de zones de liaison sont même parfois financés par les programmes d'entretien des paysages ruraux ou de protection de la nature. Les mesures prises sur les petites surfaces ont elles aussi leur importance. Chacun, à son niveau, peut contribuer au réseau écologique. Les jardins privés semi-naturels offrent ainsi un refuge et un lieu de passage pour la faune et la flore. Leur interaction avec les espaces verts urbains semi-naturels permet de créer un réseau écologique. L'agriculture extensive pratiquée à petite échelle maintient également des éléments structurels susceptibles de servir d'éléments de liaison dans le paysage. L'achat de produits régionaux issus de l'agriculture extensive contribue au réseau écologique. Et pourquoi ne pas participer à une journée d'entretien du paysage ou se porter bénévole pour effectuer des travaux écologiques dans les forêts de protection alpines ? De telles actions sont bénéfiques pour la faune et la flore, et permettent en même temps de découvrir la nature.

Chacun des 14 millions d'habitants des Alpes peut favoriser la mise en réseau des habitats par ses choix de consommation, l'aménagement de son jardin ou la pratique d'activités dans la nature.

Initiative Continuum écologique

Les fiches « Réseaux écologiques dans les Alpes » peuvent être téléchargées et commandées gratuitement sur
www.alpine-ecological-network.org

Ces fiches d'information sont publiées par l'Initiative Continuum écologique en français, en allemand et en italien pour favoriser la création de réseaux écologiques, en particulier dans le cadre du projet ECONNECT : www.econnectproject.eu
L'Initiative Continuum écologique est soutenue par le Réseau alpin des espaces protégés ALPARC, le Programme Espace alpin du WWF, le Comité scientifique international de recherche alpine ISCAR et la Commission Internationale pour la Protection des Alpes CIPRA. Elle est financée par la MAVA, Fondation pour la Nature.

Éditeur : CIPRA International, Schaan/FL. Graphisme : Bräm Grafik Kunst, Sargans/CH. Impression : Gutenberg AG, Schaan/FL. Imprimé sur papier FSC. Crédits photos : Couverture : Marché paysan à Ljubljana/SL : CIPRA International. Page 2 : Jardin semi-naturel : CIPRA International, Hérisson : Mensi/pixelio.de. **Juillet 2010**

Comment y contribuer ?

Aménagement semi-naturel des jardins et des espaces verts
- Utiliser des plantes, des essences et des semences régionales
- Installer des nichoirs et des lieux d'hivernage
- Protéger les eaux et les sols, par ex. en renonçant aux produits agrochimiques
- Favoriser la diversité des structures paysagères, par ex. avec des murets de pierre, des plans d'eau (étang ou biotope plutôt que piscine), des prairies fleuries riches en espèces, ou en laissant le bois mort par terre
- Encourager ses voisins à aménager leur jardin de manière semi-naturelle.

Protéger les chauves-souris dans les rénovations de bâtiments
- Préserver les gîtes de chauves-souris lors de la rénovation des combles.

Respecter la nature
- Respecter les zones de tranquillité dans les forêts ou le long des cours d'eau
- Ne pas quitter les sentiers balisés
- Conduire lentement au niveau des lieux de passage du gibier.

Exploitation semi-naturelle des forêts privées
- Exploitation semi-naturelle avec des structures diversifiées
- Conservation du bois mort
- Reprise et maintien des formes d'exploitation traditionnelles, p. ex. exploitation des taillis ou débardage avec des chevaux.

D'autres mesures sont décrites dans la fiche d'information Sylviculture de la même série.

Participer et s'informer
- Soutenir les organisations locales de protection de la nature et de l'environnement qui s'occupent de l'entretien du paysage, de la migration saisonnière des amphibiens etc.
- Consommer des produits locaux pour encourager les formes d'exploitation extensive régionales.

Vous trouverez d'autres mesures spécifiques de soutien au réseau écologique dans les neuf fiches d'information de la série et dans le catalogue de mesures consultable sur le site *www.alpine-ecological-network.org (en)* sous Continuum Initiative/Measures.

La nature ne s'arrête pas aux clôtures
L'aménagement semi-naturel des jardins est bénéfique pour tous : hérissons, libellules, plantes rares, fleurs … sans oublier l'homme. L'action « Nature au jardin – maintenir en bonne santé ce qui nous garde en bonne santé » favorise ces activités depuis 1999. Dans le cadre de ce projet international, la Slovénie encourage notamment l'aménagement semi-naturel des jardins. La brochure « Plante-moi! » fournit 100 conseils pour un jardinage proche de la nature, conseils qui sont également prodigués par téléphone et par mail. À l'heure actuelle, cette initiative est la seule aide systématique permettant aux jardiniers slovènes d'aménager leurs jardins en respectant les habitats de la faune et de la flore autochtones.
www.umweltberatung.at (d)

Pourquoi des réseaux écologiques ?

Les Alpes sont l'une des régions européennes les plus riches en biodiversité. Au cours d'une journée, d'une année ou d'un cycle de vie, les animaux et les plantes doivent avoir accès à divers habitats et ressources pour se nourrir, se propager et se reproduire. Dans le cadre de leurs

[Conserver la biodiversité]

migrations, ils doivent souvent surmonter de nombreux obstacles. De plus, les espèces animales et végétales souffrent de la restriction de leur habitat engendrée par les activités humaines, en particulier par l'exploitation intensive des sols et le morcellement croissant du paysage.
C'est pourquoi la mise en réseau – et donc l'accessibilité – des différents territoires a une influence capitale sur la survie des populations et des espèces. Face au changement climatique, la connectivité revêt une importance croissante. Les espèces touchées par la modification du climat peuvent ainsi trouver de nouveaux habitats adaptés à leurs besoins et changer de territoire.

Les mesures concrètes pour la création de réseaux écologiques sont prises essentiellement au niveau local. Or, l'interconnexion des habitats n'est pas seulement importante à petite échelle. Certaines espèces animales comme le lynx, les grands ongulés (cerf) ou les rapaces (gypaète barbu) ont besoin de vastes habitats proches de l'état naturel. Il est donc nécessaire de coopérer au niveau alpin pour assurer la conservation de ces espèces.
La création de réseaux écologiques ne contribue pas seulement à améliorer les conditions de vie de nombreuses espèces

[La population en profite]

animales et végétales : les espaces naturels et semi-naturels profitent aussi à l'homme, par exemple en tant qu'espaces récréatifs ou par leur fonction de protection contre les risques naturels.
Il existe déjà de nombreux accords et initiatives en faveur de la connectivité écologique. En signant le Protocole sur la protection de la nature de la Convention alpine et la Convention sur la diversité biologique, les pays alpins se sont engagés à conserver et à utiliser la biodiversité de manière durable. Au niveau européen, on œuvre activement à la création d'un réseau paneuropéen dans lequel les Alpes jouent un rôle central. Les sites Natura 2000 et Émeraude sont des éléments essentiels de ce projet.
Souvent sans le savoir, nous sommes tous partie prenante de ces accords et initiatives. Pour assurer le succès du réseau écologique à travers les Alpes, il est capital d'impliquer la population et tous les acteurs concernés.

La nature alpine en chiffres :
- 4500 espèces végétales
- 45 % de ces espèces sont menacées de disparition d'ici 2100
- Territoire du lynx : 450 km^2
- 900 espaces protégés de grande taille dont la plupart ne sont pas interconnectés